



Conférence internationale « Jeunesse et Désertification » Défis et opportunités des jeunes dans les terres arides Bamako, Mali 4-6 septembre 2006

A qui de droit,

Nous avons l'honneur de nous référer à la résolution A/Res/58/211 par laquelle l'Assemblée Générale des Nations Unies déclarait l'année 2006, Année Internationale des Déserts et de la Désertification (AIDD).

Dans cette optique, l'AIDD a été considérée comme opportunité majeure pour renforcer la visibilité et l'importance des terres arides dans l'agenda environnemental international, aussi bien que pour réitérer le besoin de mettre en œuvre la CCD en vue de la réalisation des objectifs de développement du millénaire. Dans ce contexte, comme une des initiatives envisagées pour célébrer l'AIDD, le Secrétariat de la CCD, en étroite collaboration avec le gouvernement du Mali et avec l'appui financier des gouvernements allemand, finlandais et italien, organisera une conférence internationale à Bamako, Mali, du 4 au 6 septembre 2006 sur le thème « Jeunesse et Désertification », une question de grande importance sur l'ordre du jour de la Convention dans le cadre des approches participatives.

Cette conférence est l'un des trois événements planifiés dans le cadre de l'AIDD, les deux autres étant : la conférence sur « Femmes et Désertification » qui se tiendra à Pékin, Chine, et la conférence sur l' « Evaluation globale et perspectives de la mise en œuvre de la CCD » prévue à Buenos Aires, Argentine.

La dégradation continue de l'environnement et ses effets induits, tels le chômage, la pauvreté et les migrations, affectent très souvent directement les jeunes. L'impact de la dégradation des sols représente ainsi une menace sérieuse pour la sécurité et la stabilité des pays touchés où, grand nombre de ces jeunes sont sans emplois. Dans certaines régions les plus touchées, on s'attend à ce que les courants de la démographie actuelle et de l'urbanisation qui contribuent à cet impact négatif, augmentent de manière significative et, exacerbent ainsi la situation.

L'objectif principal de la conférence est d'encourager les pays les plus touchés par la désertification et la dégradation des sols à donner priorité à la création d'emplois pour les jeunes en considérant cette question comme une question d'urgence nationale, en proposant un cadre d'action de création d'emploi orienté vers des politiques macro-économiques et sectorielles (agriculture, industrie, services et projets), qui prendra en compte les défis à relever et les opportunités existantes pour les jeunes.

Participeront à cette conférence des délégués de toutes les régions du monde représentant des organisations de jeunes, des ONG, des décideurs, des institutions sous-régionales, régionales et internationales, des partenaires au développement.

A cet égard, le Secrétariat de la CCD, voudrait inviter votre organisation à identifier et désigner des représentants qui puissent présenter des récits de leur expérience personnelle, contribuant et valorisant, par ce biais les délibérations de la Conférence. Tout délégué désigné doit être une personne avertie des questions relatives à la problématique des jeunes, au développement économique et social, à la création d'emploi, à la conservation des sols.

Pour des raisons d'équité et de genre, les Nations unies attachent une grande importance à la nomination de représentants du genre féminin ainsi que de représentants d'organisations communautaires et d'associations de jeunes.

Nous vous serons reconnaissants de nous faire parvenir la nomination de votre participant/e avec les informations suivantes avant le 5 juin 2006:

- a) nom, prénoms, nationalité, date de naissance, adresse de contact, téléphone, fax et e-mail
- b) domaine de connaissances
- c) titre et court résumé d'études de cas, qui pourraient être présentés durant la Conférence.

Veillez noter que pour des raisons de contrainte financière, seul un nombre limité de délégués seront pris en charge par le Secrétariat de la CCD.

La conférence durera trois jours et les langues de travail seront l'anglais et le français. L'ordre du jour ainsi les informations logistiques seront postées sur le site web de l'AIDD (en anglais IYDD) ci-après, très bientôt : www.iydd.org.

Nous vous prions de nous faire parvenir la nomination et l'étude de cas au Secrétariat de la CCD aux fax ou email suivants:

Fax : (49-228) 815 2898/99

E-mail. : secretariat@unccd.int